N° 571 CINQ CENTIMES Vendredi 20 Juin 1890

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux *Bureaux du Journal*, 12 rue Nationale, à PARIS, à l'*Agence Havas*, 8 place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES pour toute la *BELGIQUE* et la *HOLLANDE*, à la Société anonyme de publicité générale, 104, boulevard Anspach et 3, rue des Tanneries.

TÉLÉPHONE

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing

publiera prochainement un nouveau feuilleton dû à la plume d'un des nos plus éminents romanciers.

LES ANCIENS ET LES MODERNES

La querelle des anciens et des modernes, pendante depuis des siècles, vient d'être soulevée de nouveau au Sénat, à propos d'un discours prononcé récemment à Montpellier par M. le ministre de l'instruction publique.

L'honorable M. Combes s'est déclaré partisan d'une réforme complète de l'enseignement secondaire qu'il voudrait voir basé sur des études scientifiques plus larges et mieux comprises; il a tonné en demandant l'unité d'études et l'égalité des droits pour les diplômes de l'enseignement classique et de l'enseignement spécial.

M. Jules Simon a pris la défense des vieilles traditions de l'Université; il a chanté les louanges du baccalauréat et, avec un talent oratoire dont l'éloge n'est plus à faire, a terminé par une péroraison sentimentale en faveur des humanités.

Tout cette dialectique est fort brillante mais elle n'est pas très concluante et dans un siècle positif comme le nôtre il faut accorder plus de place à l'expérience et moins d'importance aux considérations de pure rhétorique.

Quand M. Jules Simon nous dit : Il ne faut pas céder aux lignes du programme littéraire des Ecoles militaires, parce que nous avons besoin que nos officiers, sur les champs de bataille, soient encore plus des hommes qu'ils ne sont des tacticiens; la phrase est belle et fait impression.

Mais en y réfléchissant, on la trouve moins profonde qu'elle n'en a l'air ; on se rappelle que Condé, Turenne et Villars ; Jean Bart, Ruyter et Duquesne; Masséna, Hoche et Bonaparte n'étaient pas de grands lettrés, ce qui ne les a pas empêchés d'être de grands hommes de guerre.

Quand à être un « homme » sur le champ de bataille, il est certainement nécessaire que nos officiers possèdent cette qualité virile, mais elle n'est pas moins indispensable aux simples soldats placés sous leurs ordres et vraiment on ne peut exiger que pour l'acquérir ces braves fils de paysans et d'ouvriers soient obligés de faire leurs humanités.

Ils ont prouvé d'ailleurs en maintes circonstances qu'on pouvait posséder les vertus les plus hautes, le stoïcisme, le dévouement absolu à la Patrie, la modération dans la victoire, la fermeté devant le malheur sans y être autrement préparé par l'étude des belles-lettres.

Le vaillant soldat dont le général Loizillon rappelait il y a quelques jours le mot héroïque à la bataille d'Hondschoote, ignorait les grecs et les latins, il n'avait lu ni Thucydide, ni Tacite, ce qui ne l'empêchait pas de trouver dans son cœur de patriote et de républicain un mot aussi simple et aussi beau que tous ceux rapportés par les historiens de l'antiquité.

Les conscrits de 1813, les héros de la campagne de France en 1814 étaient aussi des « hommes » ; Masséna, à Gênes, Kléber, à Mayence, ont soutenu des sièges aussi mémorables que ceux de Sagonte ou de Carthage et cependant les livres anciens ne leur avaient rien appris, l'un avait été commis d'architecte, l'autre aide de marchand de vins avait commencé par être mousse, et n'avait quitté la vareuse du matelot que pour prendre le fusil du simple soldat.

De même Kellermann, Lefebvre, Serrurier, Junot, Augereau et tant d'autres dont le nom rappelle des victoires et dont quelques-uns comme Hoche et Marceau sont restés d'admirables modèles des vertus civiques les plus élevées et les plus pures.

Si les généraux de la révolution et du premier Empire avaient été soumis aux examens du baccalauréat, plus des deux tiers n'auraient jamais atteint le grade de sergent, ce qui aurait été sans aucun doute fort regrettable pour la France.

Que la guerre soit différente aujourd'hui de ce qu'elle était autrefois, c'est probable qu'elle exige des connaissances spéciales plus étendues, c'est dans la nature des choses, mais les connaissances sont d'un ordre tout particulier et n'ont que peu de rapports avec le latin et le grec, quant à la vigueur du caractère, à la fermeté de la *conscience, à l'énergie morale, mille exemples* nous démontrent qu'on peut les avoir tout en ne possédant qu'une instruction littéraire fort incomplète.

Ce n'est pas seulement dans le domaine des armes qui nous en trouvons la preuve, mais dans toutes les branches où l'activité de l'esprit humain s'est exercée.

Jeanne d'Arc, Guillaume Tell, les bourgeois de Calais n'avaient jamais lu la politique à aucune école, la chevalerie du Moyen-Age ne savait pas signer son nom et n'avait aucune culture intellectuelle, les bourgeois de Flandre, les ouvriers de Bruges, de Liége, de Gand, qui firent une si belle résistance et surent défendre leurs *libertés contre tous les envahisseurs* n'étaient guère plus lettrés, ce qui n'empêchait pas leurs institutions communales d'être aussi parfaites que possible.

Il y a un exemple plus frappant encore, c'est celui de ce petit peuple Suisse qui a conquis son indépendance, sans qu'aucune alliance étrangère soit venue le soutenir dans ses revendications, qui a fourni pendant des siècles des soldats à toute l'Europe, et qui a vu se développer dans ses heureux cantons, les qualités solides qui amènent un peuple à son maximum de civilisation, sans que le latin et le grec aient été pour rien dans ce résultat.

Nous ne voulons point dire que les études classiques sont inutiles, loin de nous cette pensée, mais nous croyons que quand M. Jules Simon assure qu'elles sont indispensables pour faire « des hommes », il exagère singulièrement leur portée.

Nous devons à l'antiquité les plus belles conceptions de l'intelligence humaine, qu'il soit utile de les connaître et de ne point interrompre la tradition spirituelle qui nous rattache à nos ancêtres, personne ne songe à le nier ; mais il est si nécessaire pour le commun des mortels de lire couramment le latin et le grec, voilà qui est beaucoup plus contestable.

M. Jules Simon est convaincu probablement que ses trente-neuf collègues de l'Académie représentent l'élite intellectuelle de la France, parmi eux, sauf les spécialistes comme M. Renan, M. Mézières ou M. Jules Simon lui-même combien sont capables de traduire aujourd'hui le texte grec?

Ce qui n'a pas empêché ceux qui ont laissé de côté cette part de leur bagage littéraire de rendre des services aux lettres, services qui ont été appréciés puisque l'Académie leur a ouvert son sein.

Molière ne savait guère de grec et de latin, il n'en est pas moins le plus admirable écrivain et le maître le plus achevé de notre langue. Jean-Jacques Rousseau ignorait le grec et n'a appris le latin que très tard et tout seul, c'est à dire assez mal, son influence sur la langue française a été si puissante qu'elle a dominé tout ce siècle. Enfin, plus récemment encore Zola dont, bonne ou mauvaise, l'autorité sur notre époque est évidente, n'est, je crois, pas même bachelier.

S'il en est ainsi des gens qui font métier d'écrire, peut-on dire que les études classiques sont nécessaires à ceux qui se destinent au commerce, à l'industrie, aux nombreuses carrières que la civilisation ouvre à l'activité individuelle, autrement que comme un superflu, plein de charme, assurément, mais à l'acquisition duquel il serait imprudent de sacrifier des connaissances d'une utilité plus pratique.

Th. BERGÈS.

LES D'ORLÉANS

Voici une lettre datée de Cagliari, 20 mai 1890, et adressée au comte d'Antraigues, rédigée à Londres :

« *Le Prétendu* vient emmener les troupes de Corogne et n'est laissé gêne des garnisons à Barcelone et à Figuières.

» Ils sont si pressés qu'ils ont signé une partie de la flotte de Toulon pour les ravitailler, et malheureusement le vent seuls ; mais ce n'est que pour un temps.

» Soult est dans une situation *fâcheuse*.

» J'espère que les Français vont être écrasés en Espagne.

» L.-P. D'ORLÉANS. »

Ce L.-P. d'Orléans aurait tout simplement mérité d'être fusillé comme traître à la patrie !

L'Incorporation des Séminaristes

De tous les points de la France, on signale des divergences de vues entre les états-majors de corps d'armée et les bureaux de recrutement, au sujet de l'incorporation des séminaristes.

Dans le centre et dans l'Ouest, les évêques sont en instance auprès des commandants de corps d'armée pour obtenir l'incorporation presque nominale des séminaristes.

Ils demandent que les futurs prêtres soient affectés au régiment stationné dans la même ville que l'établissement religieux. Ils ne prononcent qu'à demi des vœux pour passer de service et ne coucheraient pas à la caserne.

Faute d'une instruction ministérielle, les commandants de recrutement opèrent chacun d'une façon différente.

Dans quelques, dans plusieurs bureaux, on répare l'affectation exclusive des séminaristes de la classe 1889 au dépôt du régiment d'infanterie stationné dans la même ville que le séminaire où les intéressés se préparent à l'état religieux, dans d'autres bureaux on prend des dispositions pour l'affectation exclusive des futurs prêtres aux sections d'infirmiers et de commis de l'intendance. Ailleurs, ces tempéraments ne sont pas admis et les séminaristes doivent se préparer aux rigueurs de l'état militaire comme les autres jeunes gens de leur classe.

En somme, l'on est en train d'organiser non-seulement l'inégalité de tous les citoyens devant le service militaire, mais encore l'inégalité des séminaristes.

Il est regrettable que M. de Freycinet n'ait pas donné aux chefs de corps des instructions précises au sujet de l'application de la nouvelle loi. Au risque de déplaire à la Droite, il nous semble urgent de mettre fin à une situation qui peut sérieusement compromettre la discipline dans l'armée.

PROCÈS DE PRESSE

On annonce que l'amiral Aube a obtenu du ministre de la marine l'autorisation de poursuivre devant la cour d'assises les journaux qui ont dit qu'il était l'inspirateur, sinon le rédacteur des articles qui ont paru contre l'amiral Charles Duperré le jour même de sa nomination au commandement de l'escadre de la Méditerranée.

Ces journaux sont : l'*Estafette*, la *Petite République Française* et les *Tablettes des Deux-Charentes*.

La cause de l'amiral Aube sera défendue par M. René Goblet, ancien président du conseil des ministres dont faisait partie l'amiral Aube.

A la Préfecture de l'Aisne

Le préfet de l'Aisne, en présence de certaines accusations portées contre deux employés de la préfecture, MM. Dépret et Guerlé, avait convoqué une sorte de jury d'honneur composé de MM. Maléteux et H. Leroux, sénateurs et Bonnet, maire de Laon, à l'effet de lui donner leur avis sur la question suivante : savoir si MM. Dépret et Guerlé avaient manqué à leur devoir en obéissant à la réquisition militaire en date du 7 octobre 1870, à eux signifiée, par le baron de Landsberg, préfet allemand, leur donnant ordre de reprendre leur travail dans leurs bureaux.

Dans un document signé par eux, MM. Maléteux, Leroux et Bonnet déclarent que l'acte qu'on reproche aux fonctionnaires de la préfecture n'a été qu'une conséquence forcée de l'invasion et de la faute commise par leur supérieur, qui n'avait pas eu de prendre les mesures nécessaires pour mettre en sûreté le service de la préfecture.

Qu'en contraire, c'est grâce à leur présence dans les bureaux que les archives sont restées intactes, que des renseignements utiles ont pu être donnés aux municipalités, que des mesures de police sanitaire ont pu être prises sans retard contre la peste bovine, que la correspondance avec les prisonniers emmenés en Allemagne a pu être établie, que les pièces relatives aux réquisitions ont été recueillies et centralisées pour servir aux règlement des comptes et à l'application de la loi d'indemnité.

Le préfet de l'Aisne, réfugié au Nouvion, avait pris contre ces fonctionnaires un arrêté de révocation, qui fut du reste immédiatement rapporté par son successeur, M. Audoy, le 30 mai 1871.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

CHAMBRE

Nos informateurs parlementaires nous télégraphient à la date du 18 Juin :

Commission du Budget

La Commission du budget a adopté le projet de M. Rouvier, portant sur un emprunt de 700 millions en 3 0/0 perpétuel.

Tous les amendements réduisant le chiffre ou modifiant le type de l'emprunt ont été repoussés.

LES CAISSES D'ÉPARGNE

La Commission des caisses d'épargne émet l'avis que la gestion de ces fonds devait ne pas donner lieu en principe pour l'Etat ni à bénéfice, ni perte.

SÉNAT

Commission des Douanes

La Commission des douanes du Sénat après avoir entendu de nombreuses dépositions a voté les droits de la Chambre sur les mais et les riz.

M. Dauphin est nommé rapporteur.

Conseil supérieur du commerce

Paris, 18 juin. — Le Conseil supérieur du commerce, dans une réunion tenue cet après-midi, après avoir discuté les différents points visés par le questionnaire adressé aux Chambres de commerce, a décidé que les traités existant seraient dénoncés.

***

La Commission des textiles du Conseil supérieur du commerce et de l'industrie, dans sa séance d'aujourd'hui, adopté, par 13 voix contre 7, la proposition suivante, présentée par M. Aynard, député du Rhône :

« *La Commission spéciale des textiles* est d'avis que tout droit sur les matières premières destinées aux textiles doit être repoussé. »

VOYAGES MINISTÉRIELS

Paris, 18 juin. — MM. Constans et Develle partiront samedi matin pour Saint-Lô, où ils vont assister aux fêtes du concours régional.

MM. Fallières et Yves Guyot, partiront samedi soir pour Nérac, où ils vont assister à l'inauguration d'une nouvelle ligne de chemin de fer.

Le Czarewitch en France

Paris, 8 juin. — Le Grand-Duc héritier de Russie entreprendre cette année un long voyage autour du monde.

Il s'embarquera à Cronstadt sur le cuirassé l'ORel, en compagnie de son frère, le grand duc Georges, et commencera par visiter Stockholm et Copenhague.

Quand l'escadre accompagnant le vaisseau du czarewitch se trouvera dans les eaux de la Manche, elle ira tout pour un pot français probablement pour Cherbourg, et les deux grands-ducs profiteront de l'occasion pour passer quelques jours à Paris.

Fausses nouvelles démenties

Paris, 18 juin. — Un journal boulangiste donne de mauvaises nouvelles à la fois du Dahomey, du Sénégal, du Soudan et du Tonkin.

Le sous-secrétaire d'Etat aux colonies croit devoir démentir formellement ces prétendues nouvelles.

Sa note dit que la tranquillité est parfaite à Kotonou, Porto Novo. Le calme le plus complet règne dans Djoudj (territoire du Sénégal), la colonne Archinard, dans le Sénégal, n'est nullement menacée.

Rien ne fait prévoir qu'Ahmadou puisse de nouveau nous attaquer.

Au Tonkin, la situation générale est satisfaisante, comme le constatent les derniers rapports de M. Piquet.

TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE

Paris, 18 juin. — Le 26 juin des expériences de télégraphie aérienne nocturne auront lieu sous la direction de MM. Jovis et Mallet entre le ballon « Espagne » et la tour Eiffel.

Il s'agit de déterminer dans ces expériences jusqu'à quelle distance et par quels feux de la tour peuvent être aperçus à bord d'un aérostat, et, inversement, jusqu'à quelle altitude l'on peut suivre du haut de la tour la marche d'un aérostat et échanger avec lui des signaux.

A l'occasion de ces expériences, la tour restera éclairée toute la nuit. Des commissions spéciales assisteront à ces expériences à bord de l'aérostat et sur la tour Eiffel.

Faits Divers Télégraphiques

De nos correspondants spéciaux

UN VEINARD. — Paris, 18 juin. — Le gros lot de 250.000 francs du tirage de lundi des obligations de la Havane et lots du canal de Panama a été gagné par un employé de la librairie Marpon et Flammarion, qui se trouve au coin de la rue Auber et de la rue des Mathurins.

Cet employé, à la suite des précédents tirages, avait résolu de vendre tous ses titres à l'exception d'un seul, pour savoir lequel, il les plaça dans un chapeau et en fit prendre un par sa fillette, une enfant de trois ans.

Or, le numéro que le sort désigna est précisément le numéro 07,552 auquel est attribué le gros lot de 250.000 fr.

ENTRAVES AU TRAVAIL. — Montluçon, 18 juin. — Le tribunal correctionnel de Montluçon, dans son audience d'aujourd'hui, a condamné Pernot dit Frisée, secrétaire de la mairie de Commentry et secrétaire de M. Thivrier, député, à cinq mois de prison pour menaces envers des ouvriers, entraves à la liberté du travail et excitations criminelles.

Le jugement, longuement motivé, a été accueilli avec calme par la foule qui assistait à l'audience.

Frisée a été reconduit en prison.

Nouvelles Étrangères

LES ARMEMENTS ALLEMANDS

Berlin, 18 juin. — Le Conseil fédéral allemand a été saisi, hier, de plusieurs demandes de crédits supplémentaires qui se rattachent au nouveau projet militaire.

Il s'agit de 6 millions pour diverses dépenses extraordinaires, de 7 1/2 millions pour dépenses annuelles, un demi million pour un nouveau câble télégraphique de Norddeich à Pelhem autrichienne, à Dessau ; enfin de 3 1/2 millions pour des chemins de fer stratégiques dans l'est et l'ouest, et entre autres pour un nouveau pont sur la Vistule.

ATTENTAT CONTRE LE TZAR

Saint-Pétersbourg, 18 juin. — On télégraphie de Dorpat qu'un étudiant, Conrad Mausen, vient de se suicider. Des papiers très graves ont été saisis chez lui, qui semblent prouver qu'une conspiration s'était formée contre le tzar.

Les gens impliqués dans ce complot n'ont rien de commun avec les nihilistes russes. Ce sont simplement des allemands mécontents des mesures de russification auxquelles procède le tzar dans les provinces baltiques.

Conrad Mausen était âgé de dix-neuf ans, et on suppose qu'il s'est brûlé la cervelle parce que le sort l'avait désigné pour commettre un attentat contre la vie d'Alexandre III.

L'enquête se poursuit dans le plus grand secret ; plusieurs des meilleurs policiers de la *police secrète* sont partis de Saint-Pétersbourg immédiatement pour Dorpat. Cette affaire, encore mystérieuse, produit une très vive impression sur le tzar ; jusqu'à présent, ces provinces n'avaient jamais pris part au mouvement révolutionnaire.

L'ASSASSINAT DE GOUFFÉ

A bord de « La Fayette »

Le Lafayette, qui ramène Eyraud de la Havane, est un des plus vieux transatlantiques de la Compagnie. C'est sur ce navire que l'impératrice Charlotte prit passage, à son retour de la mort de Maximilien.

La malheureuse femme était complètement folle. Le poison « des Vaudoux » qu'on lui avait fait prendre, lui avait enlevé toutes ses facultés.

Pendant toute la traversée, on la vit arpenter le pont, de long en large, les cheveux dénoués, l'œil hagard, les mains obstinément croisées derrière le dos.

Le capitaine Hélias — aujourd'hui en retraite — qui commandait le bord, était en proie aux plus grandes angoisses.

A tout moment, il craignait que l'impératrice n'enjambât les bastingages et ne s'élançât dans la mer, et pourtant il n'osait la faire enfermer et la garder dans une cabine.

Ce fut pour lui un grand soulagement lorsqu'à Saint-Nazaire il débarqua la pauvre femme pour laquelle les passagers, dans pit tant d'infortunes, avaient exercé une surveillance de tous les instants.

Le *Lafayette* n'a pas toujours suivi cette ligne de la Havane à Saint-Nazaire et à Saint-Nazaire, qu'il suit aujourd'hui.

Pendant quelque temps il a fait le service régulier de Saint-Nazaire à Panama, avec escale à la Martinique. C'est sur ce navire, M. de Lesseps y prit passage pour se rendre dans l'isthme.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 4

PARADIS PERDU

PREMIÈRE PARTIE

UN CRIME DE MÈRE

Et soudain, songeant à l'homme aimé qui avait emporté son âme dans son court voyage, elle soupira :

— Comme c'est dommage. Urbain, que vous ne soyez pas là!

Son cœur se fondait à la pensée du mari absent. Elle n'était plus, en une seconde inerte. C'était lui, l'homme tant aimé, qui était sa vie, son intelligence, son bonheur. Ah! comme il l'avait bien prise et comme elle l'adorait.

La nuit était transparente et la lune éclairait la nappe de neige immaculée étaloée partout.

De temps en temps, Fernande interrompait son travail, cessait d'accrocher les courtines fringantes, montée par des cavaliers surgis dans leur turbaque, les pistolets et les sabres, l'artillerie et les bottes à musique, pour descendre au rez-de-chaussée, où les enfants s'amusaient dans le hall, sous la surveillance de Denise.

Lorsqu'elle les avait vus, elle remontait assurée.

Une fois elle leur dit :

— Noël passera cette nuit aux Bergereaux, mes enfants, et il laissera des cadeaux aux petits qui auront été sages.

André et Henri se regardèrent.

Et André, dans son langage enfantin :

— Nous allons mettre nos souliers dans la cheminée, petite maman.

Fernande remontait.

Denise tricotait auprès du feu. André entr'ouvrit la porte, et sortit, suivi par son frère.

— Où allez-vous? demanda la jeune fille.

— Faire des boules de neige.

— Vous allez prendre froid. Votre mère vous grondera. Rentrez.

Mais, en riant, ils lui désobéissaient, fuyaient en patauageant dans la neige et se battaient. Ils avaient l'air si heureux, si gai, ils étaient si plein de vie, que Denise, les laissa quelques minutes s'ébattre à leur aise.

Soudain elle vit André, poursuivi par son frère qui lui jetait de la neige dans le cou, se diriger en courant vers le bassin de la grande pelouse, en face du perron d'honneur du château.

— Monsieur André, monsieur Henri! appela Denise.

Un grand cri lui répondit, suivi d'un cri aigu d'épouvante et Henri revint :

— Denise! Denise! André est tombé dans le bassin!...

— Grand Dieu! Grand Dieu! exclama la fille.

Et elle se précipite, affolée, glissant, tombant, se relevant.

Le bassin est gelé, mais seulement au milieu, sur les bords, l'eau clapote et remonte par-dessus la glace, fondant la couche de neige. C'est le petit, pris sous la cuirasse glacée, qui se débat et qui se noie.

Le bassin n'est pas profond, mais le danger n'en est pas moins terrible. Quelques secondes et c'est le mort à coup sûr.

Fernande, aux aguets, a entendu ces cris-là comme elle avait entendu les cris des chouettes et les appels des renards et le craquement du sapin renversé par la tempête.

Elle descend, le cœur serré par une inexprimable angoisse. La mère ne s'y trompe pas cette fois. C'est le cri de son enfant que l'a frappé. Elle traverse le hall. Denise n'est pas là. La porte est ouverte. Et par la porte elle entrevoit sur la pelouse, des ombres noires qui s'agitent. C'est Denise et des domestiques accourus.

Elle s'élance au milieu de tout le monde. Elle est folle.

— Henri! André!!

Henri lui répond en se précipitant dans ses bras.

— André! je veux André! Où est André?

Des gens cassent la glace et piétinent dans le bassin. La pauvre femme comprend. Elle se précipite comme les autres dans cette eau qui lui monte jusqu'aux reins et dont les tronçons de glace lui meurtrissent les jambes.

Elle appelle d'une voix stridente, d'une voix qui n'a plus rien d'humain.

— André! André! mon André!

A coups de pioche et de bêche, on brise toujours la glace. Denise est là, aussi, dans l'eau, agenouillée, blanche, pâlotte, les mains ensanglantées, silencieuse les dents serrées, le sang aux tempes.

Soudain, elle dit d'une voix sourde :

— Je le tiens!

Et elle ramène l'enfant inanimé.

Fernande se jette sur elle et le lui arrache. Elle l'emporte au château, monte dans sa chambre et regarde l'enfant. Les yeux sont fermés. Les lèvres entr'ouvertes. Le figure est crispée dans l'effort, sans doute, d'une agonie horrible?

Elle le déshabille. Elle est seule. Denise n'a osé la suivre. Un grand feu brûle dans la chambre.

Le pauvre corps est bleui par le froid intense.

Elle l'étend sur un fauteuil près du feu, l'enveloppe de couvertures, elle l'agenouille devant lui; elle pend la tête, l'enfant ne bouge pas.

— Il est mort! il est mort!

Et elle reste un moment foudroyée, devant ce petit corps nu.

Ses cheveux dénoués flottent autour de ses épaules. Elle a compté ses jours et la gaieté de ses yeux! Adieu le bonheur de sa vie et la félicité si complète de son amour.

— André, dit-elle, André, écoute-moi. Tu ne peux pas mourir... C'est horrible... mon cher André, c'est ma faute... Ne meurs pas, mon André... Comment vous-le que je réparerai devant lui pères?... Que de reproches! Jamais il ne me pardonnera! Lui qui m'aimait tant! J'aurais dû, en, les jeter! Je savais bien qu'un malheur aussi arriver! mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de moi!

Elle se relève, parcourt la chambre en courant, comme si elle devait trouver autour d'elle quelque chose qui lui donnerait une inspiration suprême.

Il n'est peut-être pas mort!...

Cette pensée lui vient tout à coup, malgré l'immobilité cadavérique du petit.

Et elle sonne. C'est Denise qui paraît. Elle tremble de toutes ses forces, et quand son regard se porte sur l'enfant étendu dans le fauteuil, ses sanglots éclatent et elle demande :

— Madame, madame, est-ce qu'il est mort?

— Je ne sais pas. Souvent l'asphyxie paraît complète et des soins particuliers peuvent rendre la vie.

— Oh! madame, je vous demande pardon.

Elle se jette aux genoux de Fernande. Mais celle-ci ne fait guère attention au désespoir de la fille. Plus tard elle s'en souviendra. A présent elle ne pense qu'à André.

— Un médecin, dit-elle, il faut qu'on aille chercher un médecin. Ne perdez pas une minute... D'une minute dépend peut-être la vie de mon enfant...

— Le docteur Bourgeuil, madame

— Le docteur Bourgeuil? répète-t-elle égarée. Vous êtes folle. Jamais il ne sera ici avant deux heures. Il m'a promis qu'on le trouverait chez lui...

— Le docteur Renaudière, alors?

Ce nom frappe Fernande d'une blessure en plein cœur. Elle recule plus pâle encore.

— Lui, chez moi! cet homme ici!

Et elle se rappelle soudainement, l'insulte de cet homme, le duel, l'affront de ce regard.

Elle se souvient des ses pressentiments, de ses craintes.

— Je savais bien, dit-elle que cet homme devait jouer un rôle dans ma vie...

Mais pourquoi hésiter? N'était-ce pas la vie de l'enfant qui était en jeu? En somme qu'importait qu'il ne se crût pas des chimères? Le médecin oublierait l'amour de l'homme. Et devant la douleur maternelle, Renaudière se souviendra seulement de la mission sublime qu'il tenait de son art : aide de guérir et de sauver.

— Allez, dit-elle, allez vite... Mais allez donc!

Denise sortit. Cinq minutes s'écoulèrent. Elle revint.

— Madame, dit-elle, Bernard, sans attendre les ordres de madame, était parti à cheval pour chercher le docteur Renaudière. Il l'a rencontré à un kilomètre des Bergereaux qui l'en ramenait à Cerdon. Il lui a expliqué l'accident.

— Et le docteur a refusé de venir! dit-elle avec force.

— Mais non, madame se trompe, le docteur est là...

— C'est bien. Où est Henri?

— Il dort dans son lit.

— Ne vous éloignez pas. Je puis avoir besoin de vous!

Denise sortit. La jeune femme vint s'agenouiller près de l'enfant, de nouveau, et l'entoura de ses bras, comme pour le réchauffer, le protéger, le défendre contre les approches de la mort. Elle lui soulevait les paupières, elle cherchait du doigt les battements du cœur, comme pour pénétrer jusqu'à cette âme fermée, qui peut-être n'habitait déjà plus le petit corps et était restée dans un pays rêvé par les enfants où l'on a des jouets sans nombre, jamais les mêmes, où l'on s'amuse du matin au soir, sans qu'on vous parle de travailler.

Y avait-elle donné, en son sein, la vie dans ce corps frêle? Ou le dernier souvenir s'était-il envolé?

Effroyable incertitude!

— André! appelait-elle encore... André, mon cher petit André... je suis la mère... la mère qui t'aime!...

Un bruit de voiture, de roues, attira son attention.

Elle tourna la tête et se releva.

C'était Renaudière que Denise venait d'introduire.

Il était sur le seuil, son chapeau à la main.

Il avait son pardessus dont le col était relevé; sur sa figure rude et — semblait-il — plus brune encore qu'à l'ordinaire, on pouvait deviner une satisfaction suprême. Mais, dans les yeux, la même cruauté, allié à la même ironie.

Il considéra la mère, d'abord, puis l'enfant, posa son chapeau et s'approcha.

Fernande s'était levée, avec un instinct de défense, entre lui et le petit.

Pour un peu, elle eût cri, la pauvre femme :

— Ne le touchez pas... je vous l'ordonne! ne le touchez pas!

Un mot du docteur lui rendit son sang-froid.

— Est-ce qu'il est mort?

— Je ne sais pas, dit-elle... voyez, monsieur, et s'il est possible encore de le sauver... sauvez-le, monsieur, sauvez-le! Je vous en saurai de ma reconnaissance éternelle.

Renaudière, qui la dominait de toute la tête, l'enveloppa d'un regard dédaigneux.

Les douleurs et les protestations n'avaient aucune prise sur son âme.

Ce fut lui, à son tour, qui s'agenouilla près d'André.

Il releva les couvertures, le tenait tout nu, colla son oreille contre le cœur, puis dans le dos... approcha ses lèvres de la bouche de l'enfant...

La mère, demi-morte d'épouvante, ne respirait plus, ne faisait pas un mouvement, dans la crainte d'interrompre cette lugubre recherche d'une étincelle de vie dans la poitrine du bébé.

Quand le docteur se releva, elle se contenta de joindre les mains, sans un mot, sans une plainte.

C'était un arrêt de vie ou de mort pour elle, qu'elle allait entendre. Car si l'enfant n'était plus, elle n'aurait pas le courage de l'aimer. Elle devait, son mari, d'attendre sa colère et d'assister à son désespoir.

Elle aimerait mieux mourir.

— Il vit! dit-il enfin... mais si vie tient à un fil; si vous ne le ramènez pas... dans quelques secondes tout sera éteint en lui... tout sera fini.

— Sauvez-le, monsieur!... sauvez-le!...

Et elle prenait les mains de Renaudière. Elle les serrait de toutes ses forces dans les siennes... Elle les porta à ses lèvres. Elle les embrassa...

L'homme restait froid.

— Je le sauverai, en effet... mais à une condition!

Elle revint terrifiée.

(*A suivre.*) JULES MARY.

To 11664